



décryptage
actu

DÉPENDANCE À L'ALCOOL Le baclofène peine encore

Le baclofène, petite ou grande révolution, tel était le thème d'un colloque organisé par l'ADLCA*, à Lons-le-Saunier (Jura). L'occasion de revenir sur ce médicament dont l'effet sur la dépendance alcoolique a été popularisé par le Dr Olivier Ameisen*, aujourd'hui disparu, qui l'avait expérimenté sur lui-même.



Le baclofène (ci-dessus un générique) agit sur les pulsions incontrôlées et l'anxiété, typiques de la dépendance alcoolique.



2008
Parution du livre du Dr Olivier Ameisen, « Le dernier verre », aux éditions Denoël.



2014
L'Agence du médicament (ANSM) accorde une recommandation d'utilisation temporaire du baclofène (RTU).

2004
Le Dr Olivier Ameisen commence à prendre du baclofène, un médicament jusque-là prescrit pour les spasmes musculaires, pour soigner son envie irrépressible de boire.

2005
Publication de l'expérience d'indifférence à l'alcool du Dr Ameisen dans une revue médicale reconnue (« Alcohol and Alcoholism »).

2010
Création des associations de patients prenant du baclofène (association Baclofène, association Aubes).



Le baclofène, c'est ce médicament que les médecins peuvent prescrire à leurs malades qui souffrent terriblement de leur dépendance à l'alcool. Mais sa prescription reste limitée par une recommandation temporaire d'utilisation décidée en attendant les résultats de deux essais thérapeutiques en cours. Résultats qui n'en finissent pas de se faire attendre... « Annoncés pour décembre dernier, ils tardent, en partie semble-t-il, parce que de nombreux dossiers de malades sont incomplets », estime le Pr Henri-Jean Aubin, président de la Société française d'alcoologie. Un « prétexte » pour le Dr Renaud de Beaurepaire, chef du service de psychiatrie, groupe hospi-

talier Paul-Guiraud à Villejuif, qui ne cache pas sa crainte de voir une fois encore le baclofène « torpillé ».

Des essais cliniques tardifs et le dosage en question

Pour ce pionnier de la prescription du baclofène, on a mis six ans à démarrer des essais réclamés dès le début par le Dr Ameisen. Pendant ce temps, les cas de guérison se sont accumulés. Alors, ces essais sont-ils vraiment indispensables pour autoriser une prescription « normale » ? Il en doute aujourd'hui. Mais à quelle dose le prescrire ? Depuis le début, cette question nourrit la polémique. La quantité de baclofène nécessaire pour obtenir une in-

différence à l'alcool est variable selon les patients, mais rarement faible. Les résultats positifs obtenus par une équipe italienne avec des doses peu élevées (30 mg) étant qualifiés d'incompréhensibles par les experts français. Mais qui dit haute dose, dit nombre important de comprimés à avaler par jour. Et cela dit surtout crainte d'effets secondaires sérieux.

Les effets secondaires ne découragent pas

« Ce qui m'a très vite frappé quand j'ai commencé à prescrire du baclofène, c'est que, malgré la gêne entraînée par les effets secondaires, la plupart des patients voulaient continuer le traitement », a raconté le Dr Renaud



à trouver sa place

de Beurepaire. Avec les autres médicaments, aux premiers symptômes gênants, il fallait plutôt parlementer pour les motiver à continuer. »

Reste que, comme avec tout médicament, les effets secondaires existent bel et bien. Même si la montée très progressive des doses est une façon efficace d'en contrôler la plupart. Et ils peuvent être graves. « Il nous faut continuer à les étudier pour mieux les prendre en charge », a souligné le Dr Pascal Gache, autre prescripteur de la première heure, à Genève.

Le rôle non négligeable des associations de patients

Mais il faut aussi continuer à soigner les malades qui attendent qu'un laboratoire fabrique des comprimés davantage dosés. Le salut viendra-t-il des associations de patients (Aubes et Baclofène)** qui, elles, avancent. « À partir des milliers d'inscrits sur notre forum, nous réalisons des enquêtes qui permettent de retracer les histoires des patients, les résultats, les effets secondaires », a ainsi expliqué Yves Bracey, vice-président de l'association Baclofène. Un travail qu'on aurait sans doute pu commencer beaucoup plus tôt...

DR DOMINIQUE PIERRAT



Le Dr Dominique Pierrat, auteur du premier article sur le baclofène en France, animait cette journée dont la matinée était consacrée au baclofène.

Le centre de soins de suite de l'ADLCA où l'on commence à reconstruire un projet de vie personnel.



Ces structures qui aident les malades alcooliques à s'en sortir

Quand on passe la porte de l'Hôtel du Parc à Lons-le-Saunier, un nom revient sur toutes les lèvres, c'est celui du Dr Pierre Bénichou. Il y a plus de trente ans, ce médecin, alors chef du service d'anesthésie-réanimation à l'hôpital de la ville, a l'idée de monter une association (ADLCA) pour venir en aide aux alcooliques. Depuis, sans relâche, il se démène pour trouver des fonds et des idées. L'Hôtel du Parc, c'est celle qu'il a eue en 1998. Il s'agissait de racheter un établissement en perdition pour en faire un chantier de réinsertion. « L'électricité, les peintures, la décoration, ce sont les anciens malades qui ont tout fait », aime-t-il à souligner. L'équipe qui assure aujourd'hui la partie restauration de l'établissement n'a rien à envier à d'autres adresses du coin, comme les médecins ont pu le constater lors du dîner organisé la veille du colloque. Après vingt ans d'alcoolisme, même traité, il est souvent difficile de retrouver

une vie équilibrée. D'où ces structures d'aide à la réinsertion qui existent un peu partout en France. À l'ADLCA, le moyen choisi pour les aider a été de les initier à différents métiers. À travers trois secteurs d'activité : le bâtiment, l'hôtellerie-restauration et le traitement des déchets (tri des piles, déconstruction des véhicules hors d'usage...).

Retrouver une vie normale

Ces activités sont encadrées par des moniteurs qui ne ménagent pas leur peine. « Ce n'est pas tous les jours facile. Il y a des matins où certains ne sont pas capables de travailler, alors on les renvoie se coucher, mais le lendemain, ils sentent qu'il faut récupérer la journée perdue et c'est ainsi qu'on avance », raconte un formateur en ébénisterie qui se passionne depuis vingt ans pour ces éclopés de la vie. Ici, bien sûr, on enseigne un métier mais en ayant conscience qu'on s'adresse à des personnes fragiles. Un parcours qui dure cinq ans, les trois ans de formation étant complétés par un suivi de deux ans durant lesquels la personne est recontactée, doit venir à des rendez-vous, etc. Il est en effet bien établi que recontacter les personnes diminue le risque de rechute. Ce que résume le Dr Bénichou avec simplicité : « Après leur avoir redonné une compétence, on ne les laisse pas dans la nature ». Un bel exemple d'accompagnement médical et humain. ■

ON S'OCCUPE AUSSI DES FAMILLES

L'ADLCA regroupe plusieurs structures : un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie, une unité de sevrage, un centre de soins de suite, un centre de réinsertion professionnelle, et même un centre culturel. Celui-ci propose un accueil des familles des anciens patients, des actions de prévention et d'information, des activités culturelles. Un atelier de

formation sur les addictions est actuellement proposé un jeudi par mois. Coordiné par le Dr Pascal Gache, médecin addictologue à Genève, il s'adresse à ceux qui abordent le sujet en raison de leur métier (travailleur social, salarié de l'éducation nationale...) ou parce qu'ils sont parents. Pour en savoir plus : contact@adlca-bletterans.fr